

Localisation du Programme 2030

L'engagement et la participation des gouvernements infranationaux font partie intégrante de la mise en œuvre efficace du Programme 2030 pour le développement durable. Bien que la mise en œuvre du Programme 2030 relève principalement de la responsabilité des gouvernements nationaux, le partenariat et la coordination avec les gouvernements régionaux et locaux sont essentiels pour assurer une mise en œuvre éclairée par les priorités et les solutions locales, et qui fait appel à une approche pansociétale. À cet égard, les politiques, plans, programmes, capacités et initiatives des gouvernements locaux jouent un rôle important dans l'établissement de liens entre le programme mondial et les communautés locales et leurs priorités. Basé sur un examen des bonnes pratiques émergentes à travers le monde, cette note d'information fournit des recommandations sur la meilleure façon pour les gouvernements d'adapter le Programme 2030 au niveau local. Fondée sur un examen des bonnes pratiques émergentes de partout dans le monde, la présente note d'information propose des recommandations sur la meilleure façon pour les gouvernements de localiser le Programme 2030.

Principaux messages

- Les gouvernements infranationaux devraient être encouragés à intégrer le Programme 2030 aux plans et stratégies locaux. Il est nécessaire de schématiser les contributions des gouvernements infranationaux et de permettre aux gouvernements nationaux de travailler avec eux afin de sélectionner les priorités infranationales et relier leurs plans au Programme 2030.
- En consultation et en collaboration avec les gouvernements infranationaux, les gouvernements nationaux devraient établir des plans de renforcement des capacités pour les gouvernements infranationaux qui leur permettent de mettre en œuvre efficacement le Programme 2030 dans leurs propres régions et communautés. Les ressources tant financières qu'éducatives sont bénéfiques pour accroître la capacité.
- Bien que certains gouvernements infranationaux fassent preuve de leadership en intégrant le Programme 2030 aux initiatives locales, leur participation à la mise en œuvre du Programme 2030 reste relativement limitée dans de nombreux pays. Les gouvernements nationaux doivent encore travailler avec les gouvernements infranationaux pour soutenir leur leadership dans le cadre de nouvelles initiatives visant à réaliser le développement durable à la lumière de du Programme 2030 et des priorités locales. En outre, les gouvernements nationaux peuvent travailler avec les gouvernements infranationaux pour déterminer comment les initiatives locales existantes peuvent être alignées au Programme 2030, en intégrant par exemple ses éléments transformateurs.



La présente note d'information fait partie de la série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030 produits par le British Columbia Council for International Cooperation et le Conseil canadien pour la coopération internationale (CCCI) et financé en partie par le Gouvernement du Canada par le Programme des objectifs de développement durable.

Produit en collaboration avec :



Introduction

En 2015, des dirigeants de différents pays ont adopté le [Programme de développement durable à l'horizon 2030](#) (Programme 2030) des Nations Unies. Le Programme 2030, qui présente 17 objectifs de développement durable (ODD), comprend un plan de transformation pour les personnes et la planète. Il vise à promouvoir une prospérité partagée, la durabilité de l'environnement et des progrès en matière de développement durable qui ne laissent personne de côté. Pour concrétiser le Programme 2030, il faut adopter une approche pansociétale. Les gouvernements, les citoyens, les organisations de la société civile, le milieu universitaire et le secteur privé ont tous des rôles à jouer pour contribuer à la réalisation des résultats du développement durable.

Près de quatre ans après l'adoption du Programme 2030, bien des pays ont mis en place des éléments de base pour assurer sa mise en œuvre, comme le montre l'examen des rapports transmis par les gouvernements au [Forum politique de haut niveau sur le développement durable des Nations Unies en 2016](#), en [2017](#) et en [2018](#). De nombreux pays ont intégré les ODD dans des cadres stratégiques. Des mécanismes institutionnels et de gouvernance ont été établis pour suivre et évaluer les progrès de sa mise en œuvre. Des partenariats intersectoriels et des systèmes de suivi et d'évaluation sont en train de voir le jour. Les pays ne progressent toutefois pas à la même vitesse, et ce concernant plus particulièrement la mesure dans laquelle les pays ont localisé la mise en œuvre du Programme 2030, intégré les éléments de transformation de celui-ci dans les politiques et les pratiques, et créé des environnements favorables aux contributions pansociétales du développement durable.

Une mise en œuvre efficace du Programme 2030 exige des efforts pour localiser le programme mondial par le biais d'approches pansociétales, ancrées dans les priorités des communautés locales. Dans ce contexte, la coordination entre les différents ordres de gouvernement est essentielle pour assurer des approches cohérentes et concertées de la mise en œuvre du Programme 2030 qui appuient les solutions de développement durable définies par les collectivités locales. La note d'information, de cette même série, qui porte sur la [coordination](#) examine comment les gouvernements nationaux et infranationaux peuvent mieux se coordonner pour assurer une localisation efficace du Programme 2030.

Au-delà de la coordination, les aspects clés de la localisation comprennent la sensibilisation, l'identification des priorités

locales dans le cadre du Programme 2030, l'intégration de ces priorités dans les politiques, plans et programmes locaux et le renforcement des capacités des gouvernements locaux pour réaliser le Programme 2030. Le Programme 2030 est en soi un programme dédié aux gouvernements locaux. L'accomplissement des progrès réalisés pour l'ensemble des ODD nécessite de solides contributions de la part des gouvernements locaux.¹ L'[ODD 11](#) sur les villes et les communautés durables est particulièrement important en raison de l'accent mis sur la planification intégrée, le logement, le transport durable, l'urbanisation inclusive, le patrimoine culturel et naturel, la résilience aux catastrophes, la gestion des déchets, les espaces verts et publics. L'objectif comprend également des cibles associées à la coopération internationale pour appuyer la mise en œuvre dans les pays en développement.

La présente note d'information décrit les normes et les bonnes pratiques émergentes quant à la localisation du Programme 2030. Elle est fondée sur un examen des pays qui ont présenté des rapports au Forum politique de haut niveau des Nations Unies sur le développement durable au cours de la période 2016-2018 dans le cadre de l'[Examen national volontaire \(ENV\)](#). Ces rapports constituent collectivement un élément clé de suivi et d'examen international de la mise en œuvre du Programme 2030. Des informations complémentaires ont été obtenues auprès du [Département des affaires économiques et sociales des Nations Unies](#), qui a examiné les arrangements institutionnels pour la mise en œuvre du Programme 2030 pour les pays ayant présenté des rapports en 2016-2017 et en 2018. En outre, les ressources produites par [Cités et Gouvernements Locaux Unis](#) qui se sont concentrée sur la participation des associations communautaires ou de collectivités locales à la mise en œuvre du Programme 2030 ont été utilisées. Des entretiens ont été menés avec 14 organisations de la société civile de 13 pays et une association de collectivités locales pour compléter et valider les informations présentées dans les rapports d'ENV.² La présente note d'information donne un aperçu des pratiques émergentes mais aussi des recommandations sur la façon dont les gouvernements peuvent améliorer leurs efforts. Une annexe contenant des informations détaillées sur les bonnes pratiques spécifiques, soulignée dans la présente note, constitue une ressource utile pour les gouvernements et autres parties prenantes qui souhaitent adopter et promouvoir de bonnes pratiques pour la mise en œuvre du Programme 2030.

¹ Plus de 65% des ODD ciblés concernent les services de base fournis par les gouvernements infranationaux.

² Des entretiens ont été menés avec des organisations de la société civile des pays suivants : Belgique, Bhoutan, Brésil, Canada, Colombie, Corée du Sud, Danemark (deux personnes interrogées), Finlande (deux personnes interrogées), Lettonie, Népal, Pays-Bas, Suisse, et Suède. La présente note comporte un certain nombre de bonnes pratiques inspirées des rapports d'ENV d'autres pays, mais il convient de noter que les informations relatives à ces pays n'ont pu être validées que par des recherches supplémentaires sur le Web.

Qu'est-ce qu'une bonne pratique?

ÉLÉMENTS TRANSFORMATEURS DU PROGRAMME 2030

Une bonne pratique est une activité ou une approche qui intègre un ou plusieurs éléments transformateurs du Programme 2030. Ce programme est basé sur les droits de la personne et met l'accent sur l'inclusion et le changement pour les plus pauvres et les plus vulnérables en faisant la promotion de leur dignité inhérente et des droits de la personne par le biais d'efforts visant à ne laisser personne de côté. Les efforts sont guidés par les principes d'inclusion, de solidarité et de participation. Le Programme 2030 est universel au sens où il s'applique à tous les pays et à tous les individus. Les piliers économiques, sociaux et environnementaux de ce programme sont tous d'égale importance et les ODD y sont intégrés et indivisibles – les réalisations, sous un seul et même objectif, sont liées aux progrès accomplis sous d'autres. La mise en œuvre du programme doit respecter les limites planétaires et la responsabilité intergénérationnelle tout en reconnaissant la nécessité de protéger les ressources de la planète maintenant et pour les générations à venir. Il est important de noter qu'une bonne pratique respecte aussi la nature ambitieuse du Programme 2030 et va au-delà des pratiques normales ou des méthodes courantes. Enfin, le Programme 2030 est fondé sur des engagements à la transparence et à la reddition de comptes.



APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS DE LA PERSONNE



NE LAISSER PERSONNE DE CÔTÉ



INTÉGRÉS ET INDIVISIBLES



INCLUSIVITÉ ET PARTICIPATION



PROGRÈS ET LIMITES PLANÉTAIRES



RESPONSABILITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE



UN PROGRAMME AMBITIEUX



TRANSPARENCE ET REDDITION DE COMPTES

Les éléments transformateurs du Programme 2030 sont essentiels pour la localisation, de sorte que les bonnes pratiques doivent démontrer leur contribution à un ou plusieurs des éléments transformateurs. La localisation favorise une plus grande inclusivité en créant davantage de possibilités d'engagement grâce à la mise en œuvre du Programme 2030 à de multiples ordres de gouvernement et conformément aux priorités communautaires. La localisation est un élément important en ce qui a trait à ne laisser personne de côté. Les principes du « Droit à la ville », introduits dans [Habitat III](#), encouragent fortement l'engagement de ne laisser personne de côté, en particulier en assurant l'inclusion des « femmes, des personnes vivant dans la pauvreté ou en situation de risque environnemental, des travailleurs de l'économie informelle, des groupes ethniques et religieux, des lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres, des personnes handicapées, des enfants, des jeunes, des personnes âgées, des migrants, des réfugiés, des personnes vivant dans la rue, des victimes de violence, des peuples autochtones ». La localisation renforce la prise de conscience locale du programme et peut promouvoir des initiatives fondées sur les besoins et l'appropriation des communautés locales, y compris pour les groupes historiquement marginalisés. Elle a le potentiel de lier les engagements mondiaux et locaux au développement durable et de promouvoir de nouvelles formes de collaboration. La localisation peut favoriser la responsabilisation à l'égard de la mise en œuvre du Programme 2030 en offrant aux citoyens l'occasion de dialoguer avec les représentants élus à différents ordres de gouvernement et de les tenir responsables de leurs engagements.

INTÉGRATION DU PROGRAMME 2030 DANS LES EFFORTS LOCAUX

Travailler avec les gouvernements infranationaux et les aider à intégrer le Programme 2030 dans leurs politiques, plans et programmes au moyen d'approches qui respectent les priorités locales sont de bonnes pratiques qui permettent à tous les ordres de gouvernement d'atteindre des objectifs communs. Comme indiqué dans le rapport [Towards the Localization of the SDGs](#) (Vers la localisation des ODD), de nombreuses politiques des gouvernements locaux contribuent déjà au Programme 2030, même si elles ne sont pas explicitement liées. L'identification des priorités locales pour éclairer ces efforts permet une différenciation appropriée des stratégies pour promouvoir une mise en œuvre efficace dans diverses communautés et régions où les besoins des groupes historiquement marginalisés peuvent varier. Ne laisser personne de côté exige des approches différenciées qui respectent les réalités locales et sont fondées sur des solutions que les communautés locales sont les mieux placées pour identifier. Les bonnes pratiques comprennent la réalisation d'évaluations des lacunes en matière de politiques et de données pour éclairer le choix des priorités locales, l'élaboration

de systèmes de suivi et d'évaluation des progrès au niveau local et l'établissement de rapports sur les progrès accomplis.³

🔑 RÉPONDRE AUX CONTRAINTES DE CAPACITÉ LOCALES

Si les gouvernements infranationaux ont un rôle crucial à jouer dans la mise en œuvre du Programme 2030, leurs capacités à le faire ne sont pas inhérentes. Comme indiqué dans la note d'information sur le [renforcement des capacités](#) de cette série, une approche globale de la mise en œuvre du Programme 2030 nécessite un appui spécifique au renforcement des capacités dans le cadre des stratégies nationales. Bien qu'ils soient souvent les mieux placés pour atteindre les citoyens, les gouvernements infranationaux n'ont pas toujours les ressources humaines et financières nécessaires pour participer efficacement à la mise en œuvre du Programme 2030. Ce défi est reconnu par la communauté mondiale, qui a mis au point une gamme de ressources pour soutenir les capacités de localisation. Bien que ces ressources soient des outils importants, les bonnes pratiques comprennent des efforts soutenus de la part de tous les ordres de gouvernement pour renforcer les capacités des gouvernements infranationaux à participer efficacement et à diriger la mise en œuvre du Programme 2030.

🔑 SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES

Un travail considérable est en cours pour appuyer la mise en œuvre du Programme 2030 dans de nombreuses collectivités. De nombreuses initiatives ne s'inscrivent toutefois pas dans le cadre de cette mise en œuvre. Il est nécessaire que les gouvernements nationaux travaillent avec les initiatives et les efforts existants pour réaliser le développement durable dans les collectivités locales, et ce dans le cadre des approches globales de la mise en œuvre du Programme 2030. Parallèlement, certaines collectivités ont élaboré des initiatives du Programme 2030 qui démontrent des bonnes pratiques de mise en œuvre. La bonne pratique consiste pour les gouvernements infranationaux à jouer un rôle de chef de file dans les initiatives locales visant à faire progresser le Programme 2030. Schématiser les efforts existants est une bonne pratique pour éclairer l'intégration et la planification des politiques.⁴ Enfin, une bonne pratique consiste à reconnaître le rôle que les gouvernements nationaux ont à jouer pour soutenir ces efforts et fournir un soutien approprié.

Pratiques courantes

La revue des rapports d'ENV par la société civile montre que les efforts de localisation du Programme 2030 varient considérablement, de sorte qu'il est difficile d'identifier des pratiques courantes émergentes. En 2017, les rapports du ENV indiquaient que les gouvernements étudiaient les prochaines

mesures à prendre en matière de localisation. L'examen par la société civile des rapports d'ENV de 2018 a révélé que 16 des 46 pays ont reconnu l'intégration du Programme 2030 dans les politiques et plans locaux. Compte tenu de l'accent mis sur l'appui aux administrations locales dans ce domaine par la communauté mondiale, l'intégration du Programme 2030 dans les politiques et plans locaux est probablement une nouvelle pratique courante. Toutefois, le peu de référence faite à l'intégration des politiques dans leur ensemble, aux efforts de suivi et d'évaluation au niveau local, aux activités de renforcement des capacités et à l'inclusion des gouvernements infranationaux dans les mécanismes de coordination suggère que des progrès doivent encore être réalisés en matière d'adaptation locale. En effet, le rapport 2018 de l'Équipe spéciale mondiale des gouvernements régionaux et locaux et de Cités et gouvernements locaux unis, intitulé [Towards the Localization of the SDGs](#) (Vers la localisation des ODD), indique que des progrès en matière de localisation sont réalisés dans toutes les régions, quoique à des rythmes différents. Le rapport a également indiqué que la participation des gouvernements infranationaux aux mécanismes de coordination et aux processus de suivi et d'examen doit être intensifiée. Il est à noter que l'appui à la localisation reste insuffisant, notamment en ce qui concerne les architectures financières infranationales et le financement municipal en particulier. D'autre part, des enquêtes auprès des associations de collectivités locales ont montré que les programmes de formation et de partage des connaissances et la préparation de publications sur le Programme 2030 semblent être des pratiques courantes pour les associations de collectivités locales.

Bonnes pratiques

Bien que de nombreuses bonnes pratiques liées à la localisation soient prises en compte dans cette série, cette note d'information se concentre sur trois domaines : l'intégration du Programme 2030 dans les plans de développement local, le renforcement des capacités des gouvernements infranationaux et les initiatives locales.

Deux principales formes de bonnes pratiques émergent concernant l'intégration du Programme 2030 dans les politiques, plans et programmes locaux. La première consiste à inclure la localisation dans les stratégies nationales de mise en œuvre du Programme 2030. Pour une mise en œuvre efficace du Programme 2030, il doit y avoir une feuille de route claire sur la manière dont les gouvernements infranationaux seront inclus dans la mise en œuvre. Cette feuille de route devrait inclure les rôles et les responsabilités ainsi que la façon dont les gouvernements infranationaux seront engagés dans la mise en œuvre générale, notamment en termes

³ Les bonnes pratiques dans ces domaines sont décrites dans d'autres notes d'information de cette série sur ces sujets.

⁴ Voir [The Sustainable Development Goals - SDGs in the municipal map](#) (les Objectifs de développement durable - ODD dans la carte municipale) pour savoir comment les efforts visant à schématiser les initiatives locales s'inscrivent dans le contexte plus large de la localisation.

d'établissement de leurs propres priorités. Deuxièmement, la bonne pratique consiste à identifier les priorités infranationales et à créer des politiques, des plans et des programmes par le biais d'approches inclusives et fondées sur les droits de la personne qui ne laissent personne de côté.

Les gouvernements infranationaux utilisent des approches innovantes pour la localisation du Programme 2030. Les bonnes pratiques comprennent l'élaboration d'initiatives spécifiques qui impliquent les citoyens, l'utilisation d'événements pour convoquer les gouvernements infranationaux et la création de réseaux locaux multipartites pour faire avancer les priorités locales de développement durable. Les bonnes pratiques consistent également à lier les initiatives existantes au Programme 2030, particulièrement en ce qui a trait à la compréhension des contributions existantes et à l'identification des lacunes.

INTÉGRATION DU PROGRAMME 2030 DANS LES EFFORTS LOCAUX

Localisation dans le cadre des stratégies nationales du Programme 2030

Certains pays ont fait de la localisation un aspect important des stratégies nationales de mise en œuvre du Programme 2030. En **Argentine**, Le Conseil national pour la coordination des politiques sociales, 10 provinces et la capitale Buenos Aires ont signé des accords pour adapter et mettre en œuvre le Programme 2030 au niveau local, avec des négociations en cours dans six autres provinces. Ces efforts sont axés sur la mise en œuvre, la diffusion et le suivi des éléments transformateurs du Programme 2030 et des ODD au niveau infranational. En **Chine**, 31 provinces, régions autonomes et municipalités ont créé des plans quinquennaux basés sur le [13e plan quinquennal](#) du pays. De plus, les villes et les comtés ont élaboré des plans annuels qui présentent des synergies avec le 13e Plan quinquennal et le Programme 2030. Le plan décrit également les mesures à prendre au niveau local pour atteindre les objectifs et les cibles voulus. Le plan de l'**Irlande** pour la mise en œuvre du Programme 2030 fait référence à la manière dont les collectivités locales seront impliquées et participeront à l'alignement politique.

Intégration du Programme 2030 dans les politiques et plans infranationaux

Le **Bénin**, l'**Équateur**, l'**Espagne**, la **Jamaïque**, la **Lettonie**, le **Nigéria**, le **Paraguay** et l'**Équateur** font preuve de bonnes pratiques en termes de création de politiques, plans et programmes infranationaux. Au **Bénin**, un processus d'analyse comparative dans 15 municipalités et un processus de mise à profit des expériences dans 22 municipalités ont été lancés pour évaluer la mise en

œuvre des ODD au niveau local. Le gouvernement national et l'association des gouvernements locaux ont organisé 10 ateliers régionaux axés sur l'harmonisation des plans nationaux et locaux. En **Équateur**, les gouvernements provinciaux et locaux participent à la territorialisation des ODD et à l'alignement sur les plans locaux de développement et d'aménagement du territoire. Les administrations locales ont commencé à aligner les priorités locales sur les DSD. L'[ODS Territorio Ecuador](#) a travaillé sur la localisation des ODD dans cinq provinces. En outre, Quito - la capitale équatorienne - a lancé un processus consultatif pour intégrer les ODD et le [Nouvel agenda urbain](#) dans son plan de développement et d'aménagement du territoire et son plan de prévention des risques de catastrophe.

L'élaboration de plans locaux de développement durable en **Jamaïque** a fourni un mécanisme précieux pour localiser les ODD. Cinq des 14 corporations municipales ont élaboré les plans et la préparation des plans définitifs commencera cette année. En **Lettonie**, les gouvernements territoriaux ont adopté des stratégies de développement durable, qui s'avèrent être les documents de développement territorial les plus importants au niveau des collectivités locales. Ils décrivent les problèmes, les approches et les solutions localisées aux problèmes économiques, sociaux et environnementaux, qui sont traités dans les ODD. Au **Nigéria**, les autorités locales de 36 États travaillent en étroite collaboration avec le gouvernement national pour intégrer les ODD dans les plans de gouvernance infranationaux. De nombreux plans de développement de l'État sont désormais alignés sur les ODD. Au **Paraguay**, les administrations locales ont conçu des plans qui sont alignés sur le Plan national de développement et les ODD. En **Espagne**, la [Fédération espagnole des municipalités et des provinces](#) a choisi de donner la priorité à la localisation du Programme 2030. Un certain nombre de gouvernements infranationaux espagnols tels que le Conseil de l'Andalousie, le Gouvernement basque, le Gouvernement de Catalogne et le Gouvernement de Navarre ont prévu ou prévoient d'établir des plans de développement durable et des cadres d'indicateurs pour suivre les progrès réalisés dans le cadre du programme.

Une approche fondée sur la culture et les droits de la personne

[Cités et Gouvernements Locaux Unis](#) a développé quatre outils qui abordent le développement culturel fondé sur les droits de la personne. L'un de ces outils est une [base de données mondiale](#) de bonnes pratiques comprenant 120 bonnes pratiques sur la culture et le développement durable. L'un des principaux critères de cette base de données est l'établissement de liens avec les ODD. L'organisation a également élaboré un document intitulé [La culture dans les objectifs de développement durable : un guide pour l'action locale](#),

qui fournit des conseils pour renforcer les politiques, les pratiques, les partenariats et les projets dans le domaine de la culture et des ODD. Une boîte à outils, [Culture 21 : Actions](#) est une « boîte à outils », un complément pratique à l'Action 21, un programme sur la citoyenneté, la culture et le développement durable, qui permet aux villes et aux gouvernements locaux d'auto-évaluer les politiques relatives aux droits de la personne et au développement durable. Le [programme](#) des villes pilotes permet aux villes de participer à des programmes de renforcement des capacités et de connectivité. Le Programme des Nations Unies pour les droits de l'homme évalue actuellement l'impact du Programme 2030 sur la promotion des droits de la personne dans le monde. Cités et Gouvernements Locaux Unis a contribué à ce processus en publiant un [rapport](#) sur les gouvernements locaux et les droits humains.

[Gwangju](#), une ville de **Corée du Sud**, a adopté le Programme 2030 des villes de Gwangju pour les droits de la personne. Selon le [rapport](#) présenté au Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme par Gwangju, il prévoit d'intégrer les ODD, le Nouvel agenda urbain de l'ONU pour l'habitat et les programmes de consolidation de la paix dans un programme de mise en œuvre intégré. L'ordre du jour examine en profondeur les catégories des droits de la personne, les droits de la personne au niveau de la ville, les institutions, les politiques et les programmes.

🗝️ RÉPONDRE AUX CONTRAINTES DE CAPACITÉ LOCALES

Efforts gouvernementaux

Les gouvernements nationaux et les associations de gouvernements infranationaux ont fait preuve de bonnes pratiques en soutenant les capacités des gouvernements locaux à faire progresser le Programme 2030. En **Colombie**, Le gouvernement national a créé le « [Kit territorial](#) », un outil que les autorités locales peuvent utiliser dans leur planification de la mise en œuvre des ODD. En Egypte, le [General Organization of Physical Planning](#) (l'Organisation générale de l'aménagement du territoire) a préparé un plan stratégique général que les gouvernements locaux peuvent consulter lorsqu'ils établissent des plans de développement pour les villes, les villages ou les gouvernorats et lorsqu'ils sensibilisent le public aux ODD. **L'Allemagne** a créé le « Sustainability Network of Lord Mayors, » qui comprend des centres régionaux pour les stratégies de durabilité. Son objectif est de renforcer les capacités, la mise en réseau à l'échelle nationale et les liens des initiatives de durabilité lancées par les gouvernements fédéraux, étatiques et locaux en établissant des mécanismes de collaboration à tous les ordres de gouvernement. En **Guinée**, le gouvernement national met actuellement en œuvre un programme cohérent et pertinent de [renforcement des capacités](#) qui inclut le développement des capacités institutionnelles et cela

dans le but de contribuer à la réalisation des ambitions de son Plan national de développement économique et social et de ceux des ODD. Au **Laos**, le gouvernement national a entrepris de renforcer les institutions au sein des administrations locales afin de comprendre, de mettre en œuvre et de suivre les progrès accomplis dans la réalisation des ODD et de certains leurs objectifs.

Associations

Des associations de gouvernements infranationaux en **Belgique**, au **Danemark** et au **Sénégal** s'efforcent de soutenir les capacités de leurs membres à mettre en œuvre le Programme 2030. En **Belgique**, les collectivités locales sont directement engagées dans la mise en œuvre ascendante des ODD, avec le soutien de réseaux tels que [Union des Villes et Communes de Wallonie](#), [Brulocalis](#) et le [Vereniging voor Vlaamse Steden en Gemeenten](#). L'organisation faîtière des réseaux locaux s'est associée aux gouvernements régionaux pour soutenir des projets de localisation dans 20 municipalités pilotes et mettre sur pied une solide campagne de sensibilisation et de plaidoyer. Au **Danemark**, le [Local Government Denmark](#) (l'administration locale danoise) a lancé une initiative avec Statistics Denmark (Statistiques Danemark) en vue d'intégrer un suivi localisé des progrès réalisés en matière des ODD au sein de son portail pour les ODD. Ils assurent également la mise en œuvre proactive des ODD en garantissant le financement des activités municipales et en créant un portail des ODD, qui offre des connaissances et des ressources aux municipalités. Au **Sénégal**, l'[Association des Maires du Sénégal](#) a mandaté des experts pour réaliser des études sur différents thèmes liés aux ODD afin d'aider les élus locaux à prendre de meilleures décisions, d'assurer la cohérence des politiques de développement local et de renforcer l'appropriation des ODD en vue de promouvoir le développement local.

Communauté mondiale

Outre les efforts déployés dans les pays, divers efforts mondiaux ont été entrepris pour soutenir les capacités des gouvernements infranationaux à mettre en œuvre le Programme 2030. La localisation des ODD, une initiative du [Taskforce mondiale des gouvernements locaux et régionaux](#), du [Programme des Nations Unies pour les établissements humains](#) et du [Programme des Nations Unies pour le développement](#), propose une boîte à outils pour appuyer l'adaptation locale du Programme 2030, notamment en fournissant [divers guides et cours](#). Des ressources ont été développées pour appuyer la sensibilisation, les évaluations de base, la mise en place de stratégies et de plans ainsi que de systèmes de suivi et d'évaluation et d'arrangements institutionnels pour la mise en œuvre (notamment en matière de renforcement des capacités). [Cités et Gouvernements Locaux Unis](#) soutient également la l'adaptation locale en plaidant au nom des gouvernements

locaux et en préparant des guides et outils de ressources. Le Réseau pour des solutions en matière de développement durable, avec l'appui du gouvernement allemand, a également élaboré un guide pour commencer à utiliser les ODD dans les villes. En particulier, l'initiative multipartite Local2030 des Nations Unies soutient le renforcement des capacités en invitant les parties prenantes à prendre des engagements sur les questions liées à la localisation, en élargissant le financement au niveau local, en soutenant des actions coordonnées par le biais de centres locaux et en s'efforçant d'inclure les données des gouvernements sous-nationaux et autres acteurs dans les efforts de suivi.

Partenaires de développement internationaux

En ce qui concerne les efforts déployés par les partenaires de développement internationaux, **Singapour** s'est associé au Programme des Nations Unies pour les établissements humains dans le cadre d'un programme de renforcement des capacités soutenant le Nouvel agenda urbain des Nations Unies et de la réalisation de l'ODD 11 sur les villes et communautés durables. Les participants incluent des maires, des conseillers municipaux, des ingénieurs en chef et d'autres dirigeants municipaux. Ce programme de gouvernance renforce la capacité des villes et des collectivités durables. Parmi les sujets abordés figurent les finances, le logement, l'aménagement du territoire et l'urbanisme.

Au **Brésil**, la Confédération nationale des municipalités du Brésil et le Programme des Nations Unies pour le développement travaillent ensemble pour améliorer et renforcer les moyens par lesquels les municipalités localisent les ODD conformément au rapport de Cités et gouvernements locaux unis sur la localisation des ODD, qui explique l'initiative ART du PNUD. Cette initiative vise à sensibiliser les municipalités de tout le pays au Programme 2030 et à les aider à l'intégrer à leurs plans locaux. Les activités comprennent l'identification d'indicateurs, de lignes directrices ou du rôle des gouvernements locaux, le renforcement des capacités et le suivi des progrès.

Finance et apprentissage par les pairs

Les efforts déployés par les gouvernements nationaux, les associations de gouvernements infranationaux et la communauté mondiale pour soutenir les capacités de localisation sont les bienvenus. Le processus de recherche a permis d'identifier deux bonnes pratiques, bien qu'aucun exemple précis n'ait été trouvé dans les rapports d'ENV. La première est l'apport d'un soutien financier aux gouvernements infranationaux pour faire progresser le Programme 2030. Comme auparavant mentionné, les gouvernements infranationaux, notamment au niveau local, disposent souvent de moyens limités pour recueillir des fonds afin de faire progresser leurs priorités en matière de développement durable.



Il faut veiller à ce que le financement soit un aspect important pour permettre aux gouvernements infranationaux de contribuer au Programme 2030, parallèlement aux outils et ressources de renforcement des capacités. La deuxième est que les gouvernements infranationaux ont identifié [l'apprentissage et l'échange entre pairs](#) comme un outil puissant pour le développement des capacités.

SOUTENIR LES INITIATIVES LOCALES Campagnes et programmes

Les gouvernements infranationaux de **Belgique**, des **Pays-Bas** et de **Pologne** ont mis en place des initiatives spécifiques pour promouvoir le Programme 2030. La **Belgique** a recours à diverses initiatives pour favoriser la localisation des ODD, notamment un comité directeur politique, l'intégration de la gouvernance verticale et des initiatives axées sur les femmes et les enfants. Gand, une ville du pays, a lancé des défis interurbains pour promouvoir l'inclusion et l'égalité des genres à travers les initiatives « Tout le monde à vélo » et « Tout le monde féministe ». Ces initiatives ont mobilisé un large éventail d'organisations et de citoyens, sensibilisé l'opinion publique aux ODD et fourni des exemples de la manière d'intégrer les ODD dans la vie quotidienne. Les **Pays-Bas** ont mis en place la Campagne municipale des objectifs mondiaux pour la mise en œuvre des ODD au niveau des administrations municipales. Le gouvernement a également mis en place une plate-forme permettant aux collectivités locales de s'informer sur la manière d'intégrer les ODD dans les politiques au niveau local et d'établir des outils de communication solides pour partager les expériences. En **Pologne**, 16 villes sont engagées dans le programme [URBACT III](#) de l'Union européenne, qui vise à améliorer les aspects sociaux, économiques et environnementaux de la vie urbaine. Par ailleurs, 34 autres villes ont participé à des programmes pilotes axés sur la revitalisation des zones urbaines et le transport durable.

Réseaux

Des réseaux de promotion de la localisation ont été créés au **Brésil** et en **Corée du Sud**. Le **Brésil** a créé une Commission nationale du développement durable qui, par l'intermédiaire de fonctionnaires de tous les niveaux de gouvernement, encourage le dialogue, l'engagement et la promotion de l'intégration des initiatives liées aux ODD dans la société civile et au niveau infranational. Composé de représentants de la société civile, du monde universitaire et des secteurs public et privé, [Metropolitan SDG Observatory](#) (l'Observatoire métropolitain des ODD) du Brésil est un réseau d'institutions et d'organisations qui se consacrent au suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre de l'ODD 11 sur les villes et communautés durables. En **Corée du Sud**, la Local Sustainability Alliance of Korea, composée d'administrations locales et de la société civile (environ 200 organisations dans 17 provinces), a contribué à l'établissement de cadres institutionnels et organisationnels locaux pour promouvoir les ODD. La Corée du Sud soutient également les événements qui réunissent les gouvernements infranationaux. En 2016, le [gouvernement métropolitain de Séoul](#) a annoncé son intention d'accueillir le [Forum international sur la politique des grandes villes](#) afin d'offrir une plate-forme pour soutenir la mise en œuvre de la politique des ODD au niveau local.





Recommandations

Cette note d'information présente une gamme d'approches pour la localisation du Programme 2030 en termes d'intégration des politiques, de développement des capacités et d'initiatives locales. Plusieurs recommandations à l'intention des gouvernements ressortent de l'examen des bonnes pratiques.

En consultation avec les gouvernements infranationaux, établir des plans pour localiser le Programme 2030 dans le cadre des stratégies nationales de mise en œuvre du Programme 2030.

Lors de l'élaboration des stratégies nationales de mise en œuvre du Programme 2030, la localisation doit être prise en compte. Il doit y avoir un mécanisme permettant aux gouvernements infranationaux de travailler en partenariat avec les gouvernements nationaux pour planifier la mise en œuvre locale. De nombreux plans locaux contribuent déjà aux ODD même si le langage associé n'est pas utilisé, ce qui doit être pris en compte dans l'élaboration de la stratégie. En outre, les efforts d'adaptation locale du Programme 2030 devraient s'appuyer sur une évaluation des besoins locaux en matière de renforcement des capacités et définir des approches globales et inclusives du renforcement des capacités pour les gouvernements infranationaux.

Veiller à ce que les priorités infranationales soient reflétées dans les stratégies nationales en consultant les gouvernements infranationaux, les acteurs non étatiques et les citoyens.

Les gouvernements nationaux doivent tenir compte des priorités, politiques et plans locaux lors de l'établissement des priorités nationales. Les stratégies de mise en œuvre du Programme national 2030 devraient s'appuyer sur les contributions d'une série de gouvernements infranationaux. Les stratégies nationales devraient représenter une vision pansociétale qui respecte les rôles, les responsabilités et les capacités des différentes parties prenantes,

y compris les gouvernements infranationaux, pour contribuer au développement durable. Cette approche peut également faciliter l'alignement entre les approches locales et nationales de la mise en œuvre du Programme 2030.

Intégrer le Programme 2030 dans les politiques, plans et programmes des gouvernements infranationaux sur la base de consultations inclusives sur les priorités locales et les approches fondées sur les droits humains ainsi que sur les priorités nationales.

Les gouvernements infranationaux ont le défi d'élaborer des politiques, des plans et des programmes qui s'alignent sur les priorités nationales tout en se concentrant sur les besoins et les priorités locales. Les contraintes liées à la capacité humaine et financière ont également une incidence sur la portée des politiques, des plans et des programmes. La création de stratégies nationales de mise en œuvre du Programme 2030 qui reflètent les priorités locales contribue au processus de localisation en fournissant une vision collective du développement durable. De là, les gouvernements infranationaux peuvent aligner leurs politiques, plans et programmes sur le Programme 2030 grâce à un engagement multipartite inclusif qui permet d'identifier les priorités locales et d'utiliser des approches basées sur les droits humains qui ne laissent personne de côté.

Apporter un soutien financier et un appui au renforcement des capacités aux gouvernements infranationaux et à leurs associations pour assurer une localisation efficace du Programme 2030.

Avec des finances et des capacités accrues, les gouvernements infranationaux seraient mieux placés pour contribuer aux progrès nationaux dans la mise en œuvre du Programme 2030. Le renforcement des capacités des gouvernements infranationaux devrait s'appuyer sur une évaluation de leurs besoins, en consultation avec eux, avec des programmes et des projets adaptés à leurs besoins spécifiques, notamment par l'utilisation de différentes méthodes de renforcement des capacités telles que des notes d'orientation, des boîtes à outils, des formations, des initiatives spécifiques et des mécanismes institutionnels.

S'associer pour soutenir le développement efficace des capacités des gouvernements infranationaux.

Les approches inclusives et participatives du renforcement des capacités sont conformes aux éléments transformateurs du Programme 2030. Un certain nombre d'organisations soutiennent les efforts visant à renforcer les capacités d'adaptation locale du programme, notamment les gouvernements nationaux et infranationaux, les associations de gouvernements infranationaux, les réseaux et associations internationaux de gouvernements infranationaux, les organisations de la société civile et les institutions universitaires. Bon nombre de ces organisations ont des avantages comparatifs en termes de compréhension des défis locaux et d'exécution d'activités de renforcement des capacités qui peuvent le mieux répondre aux besoins des gouvernements infranationaux. Les associations de gouvernements infranationaux et les réseaux internationaux sont également bien placés pour identifier les possibilités d'apprentissage et de soutien par les pairs en matière de renforcement des capacités.

Soutenir les efforts de développement des capacités des gouvernements infranationaux à l'échelle mondiale, conformément aux engagements pris dans le cadre de l'ODD 11 sur les villes et communautés durables et de l'ODD 17 sur les partenariats pour les objectifs.

Les gouvernements nationaux se sont engagés à soutenir la localisation et les partenariats pour mettre en œuvre l'Agenda 2030. Les partenaires de développement internationaux devraient veiller à ce que leurs contributions au renforcement des capacités ciblent les gouvernements infranationaux et les aspects de la localisation qui manquent de ressources, les efforts étant fournis conformément aux bonnes pratiques internationalement reconnues.

Soutenir des approches inclusives et multipartites de la localisation.

De nombreux acteurs non étatiques se connectent dans leurs communautés locales au sein de régions plus vastes. Cette situation démontre la nécessité pour tous les ordres de gouvernement de s'engager avec toutes les parties prenantes. Il faudrait s'efforcer à soutenir l'établissement de réseaux locaux au niveau national, y compris celles de connexions sur le Web, et la création de connexions entre ces réseaux. Les communautés locales, y compris les organisations de la société civile et d'autres groupes, créent leurs propres initiatives qui peuvent être exploitées et encouragées.

Veillez citer le présent document de la façon suivante : Wayne-Nixon, Laurel, Wragg-Morris, Tanya, Mishra, Anjali, et Markle, Dawson. *Localisation du Programme 2030*, série de documents sur les bonnes pratiques de mise en œuvre du Programme 2030, Vancouver et Ottawa : British Columbia Council for International Cooperation et Conseil canadien pour la coopération internationale, 2019.

Les auteurs tiennent à remercier Deborah Glaser (BCCIC), Gavin Charles et Shannon Kindornay (CCIC), et Elena Pierce (Fédération canadienne des municipalités) d'avoir examiné la présente note d'information. Les auteurs aimeraient également remercier Shannon Gavrilchuk, Sarah Sawaya, Valenda Koster, Daniel Lam, Michelle Paguia, Jessica Cho et Kevin Kwong pour leurs contributions. Les opinions et les interprétations figurant dans la présente publication sont celles des auteurs et ne représentent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada ou la Fédération canadienne des municipalités.